

SOS Forêt du lac Jérôme

Je m'appelle Alex Beauvais et je suis le porte-parole du mouvement SOS Forêt du lac Jérôme, à Saint-Jérôme, qui a la mission suivante: « Protéger l'entièreté de la forêt du lac Jérôme en créant une aire protégée à perpétuité comprenant le parc Jean-Guy Décarie, le Parc naturel du lac Jérôme et tous les secteurs boisés qui les séparent. »

Pour vous mettre en contexte, en janvier dernier, le conseil municipal de Saint-Jérôme a conclu un accord de principe avec trois promoteurs (9067-3823 Québec Inc., Tréma Signature Inc. et la Société en commandite le Boisé) pour la construction d'un soi-disant « écoquartier » d'environ 4 200 logements dans un milieu naturel urbain d'une superficie d'un peu moins de 9 millions de pieds carrés. À ce jour, quelque 8 000 personnes ont signé une pétition pour demander au conseil de revenir sur sa décision, et le groupe que j'ai créé sur Facebook compte maintenant plus de 2 000 membres.

Je vous écris parce qu'on m'a parlé du principe du bioblitz. Depuis février dernier, je tente de trouver des espèces vulnérables pour stopper le projet. Quelqu'un a trouvé des spécimens de fissident des sources, mais ils se trouvent dans un ruisseau qui ne sera pas directement touché par les travaux. Il y a aussi du trille blanc, mais le CQDE m'a indiqué qu'il est seulement vulnérable à la récolte, ce qui signifie en gros qu'il est acceptable de détruire son habitat pour y construire des logements, ce que je trouve un peu absurde. En somme, j'aimerais savoir si votre organisme est disposé à organiser un bioblitz dans le boisé en question afin d'identifier les espèces qui s'y trouvent. Dans la négative, êtes-vous en mesure de me pointer dans la bonne direction?

Je vous remercie de votre temps et j'espère avoir de vos nouvelles sous peu.

Cordialement,

Alex Beauvais